



## **Déclaration du SE-UNSA**

### **de Loire Atlantique**

**à la CAPD du 11 mai 2021**

Mesdames, Messieurs les Membres de la CAPD,

#### **UNE FIN D'ANNEE CATASTROPHIQUE POUR LES PERSONNELS**

Alors que le protocole s'est allégé pour la société civile, le gouvernement décide de le durcir dans les écoles. Quelle est la cohérence ?

C'est ainsi depuis le début de cette crise sanitaire, cela ne nous étonne plus, les changements de protocole incessants, les illogismes, sont notre lot quotidien.

Pourtant, ce gouvernement aime faire croire qu'il est attentif à nos conditions d'exercice, qu'il nous écoute, qu'il nous consulte. Quel mensonge !

#### **Pour preuve :**

##### **Vaccination des plus de 55 ans.**

Cela ne concerne que 13 % des enseignants. La phase lancée lors des vacances de printemps a été mal relayée par le site de la DSDEN, avec des informations erronées : pas le bon lien et pas le bon numéro de téléphone. On se demande comment les enseignants ont pu se faire vacciner ! Et les 87 % restants ? Toujours rien.

Simultanément, Doctolib n'avait pas anticipé : aucune possibilité de choisir le critère plus de 55 ans personnel prioritaire autre que le personnel soignant.

Le SE -UNSA a interpellé dès les premiers jours, le DASEN et l'ARS, sur ces points, sans obtenir de réponse ; l'article a juste disparu du site de la DSDEN.

#### **5000 postes de contractuels pour les classes sans remplaçants. Où sont-ils ?**

Le SE-UNSA 44 rappelle qu'il est défavorable au recrutement des contractuels, mais face à l'ampleur de la crise sanitaire, il devient urgent de recruter ce personnel. Il en va de la survie des écoles. Là encore nous sommes très surpris de ne voir aucun appel à candidature sur le site.

Chaque jour de classe sans enseignant, les collègues souffrent, les élèves souffrent, les parents sont déçus et les directeurs, directrices d'écoles se retrouvent à devoir gérer le mécontentement de tous.

En parallèle les services demandent à ce que les AESH s'occupent des élèves des classes sans enseignant. Ce n'est pas leur rôle. Ils n'ont à ce jour aucun ordre de mission. Nous ne pouvons laisser s'installer ce vide juridique, qui met en danger ces personnels, et refusons en l'état actuel que les AESH et les services civiques aient ces responsabilités. Nous avons déjà soulevé cette problématique en audience téléphonique il y a une semaine, et nous sommes toujours en attente de réponse de la part de l'administration.

#### **Et la protection des personnels ?**

Enfin, le SE-UNSA 44, interpelle les services sur l'augmentation du nombre de collègues en souffrance face à la violence physique des élèves, à l'agressivité de certaines familles, de certains maires. L'Institution reste muette et n'apporte aucune réponse à cette souffrance.

Les seules réponses, à ce jour, sont en direction des enfants posant problème, ou en faveur des maires. Ce n'est pas ce que les collègues attendent. Ils attendent une protection et une bienveillance de la part de leur hiérarchie. Ils attendent que leurs droits soient enfin respectés.

L'Etat se doit de protéger ses fonctionnaires et nous l'exigerons à chaque fois que cela sera nécessaire.

Cette année encore, les personnels ont représenté l'Etat avec loyauté, ont effectué leurs missions avec abnégation et courage. Et l'Etat ? Qu'a-t-il fait pour ses fonctionnaires, pour les soutenir durant ces 10 mois ? Rien. Le néant.

Le SE-UNSA 44 exige que la rentrée 2021-2022 soit différente et qu'enfin, la hiérarchie fasse preuve d'écoute et protège son personnel.

Nous vous remercions.